Le Nord

ADMINISTRATION — 15, rue d'Angleterre, 15 — *LILLE* — **BUREAU D'ANNONCES** — 1, rue des Sept-Agaches (Grand'Place)

CONDITIONS	
Par la poste, Un an	20 francs
Six mois	10 francs
Trois mois	5 francs
Départements non-limitrophes et Etranger, port en sus	

PUBLICITE	
Annonces	la ligne 0,40
Réclames	— 0,75
Faits-divers	— 2,00
Chronique locale	— 4,00
Echos	— 5,00
Gazette du Nord	— 6,00

Temps probable. — En France, des averses sont probables dans la moitié nord, avec température voisine de la normale.

Depuis que la Science s'est séparée de Dieu, elle s'est séparée d'elle-même.

E. HELLO.

L'homme malade

(o)

S'il est vrai que les Bulgares aient triomphé à Lule-Bourgas, on peut l'appeler l'agonisant. Virtuellement, la Turquie est morte ; la Croix est victorieuse. L'intégrité de l'Empire ottoman est maintenant un dogme tout à fait désuet. Et M. Poincaré s'est livré à Nantes à une manifestation turcophile inconsidérée.

Notre premier ministre escomptait peut-être la revanche du nombre sur la vaillance enthousiaste. A ce jour du moins, ses calculs sont déjoués. Le nombre n'est pas au reste le principal facteur de la victoire. Il manque aux Turcs désemparés cette foi belliqueuse qui animait leurs ancêtres, compagnons de Mourad, de Bajazet et de Mahomet II. L'Islam n'est plus qu'un vêtement pour les politiciens de Constantinople, une raison sociale de leurs pillages et de leurs massacres. De la culture occidentale, ils ont emprunté les vices qui s'harmonisaient avec leur barbarie atavique.

De cette mixture d'européanisation et de barbarie est né le jeune Turc politicien, disputeur, vénal, fanfaron et lâche. Les chrétiens, au contraire, ont dans une servitude impatiemment supportée durant cinq siècles, reconquis les vertus héroïques qui assurent à un peuple la possibilité de se relever et de vivre. C'est là, cet impondérable, dont parlait Bismark et dont l'entrée en lice triomphe du nombre et force la fortune. Cet « impondérable » fait de soumission à l'autorité, de discipline joyeusement acceptée, de dévouement à une cause sacrée, d'amour invincible de la terre ancestrale défie toutes les conjectures de la diplomatie. Force redoutable et cachée, elle faisait jadis triompher la Grèce de toutes les armées de l'Asie à Marathon et à Salamines. A Antioche, elle ralliait la victoire sous les drapeaux des Croisés décimés. C'est encore elle qui faisait reculer devant les soldats de Hunyade et de Corvin, de Scanderberg et de Sobieski les hordes musulmanes.

C'est cette force secrète qui, animant les Croisés d'aujourd'hui, les fait précipiter vers Constantinople leur marche victorieuse.

***

Mais, me disait hier un ami, bon catholique pourtant, où est dans cette neuvième croisade l'intérêt national ? La France ne doit-elle pas sauvegarder l'empire croulant des Osmanlis, gardant ainsi la tutelle des Chrétiens d'Orient ... Et il objectait la politique d'amitié avec le Grand Seigneur, traditionnelle depuis François Ier.

Il serait malheureux de penser que dans cette occurence, l'intérêt de la Chrétienté et celui de la patrie pourraient être en opposition.

En réalité, il n'en est rien. La France garde le protectorat des Catholiques aux Echelles du Levant. Mais son prestige, ruiné par le Combisme, a été sapé à la fois par l'Allemagne et par l'Italie. La Turquie gravite aujourd'hui dans l'orbite de la triple alliance. Elle a des canons allemands, des instructeurs allemands ; Guillaume II apparaît à Constantinople comme un allié et comme un protecteur. Morceau par morceau, les provinces turques se détachent pour venir grossir l'héritage de la Maison d'Autriche, avant-garde dans les Balkans de l'influence teutonique.

En face des Ottomans se dressent les quatre puissances chrétiennes. Elles ont des canons français, des instructeurs français, des méthodes d'action françaises. Leurs victoires ont été justement appelées les victoires françaises.

Ces Etats sont nés à la vie sous les auspices de la Russie, notre alliée. La Grèce a ressuscité grâce aux soldats de Charles X et aux escadres victorieuses à Navarin. Elle est l'aïeule de notre civilisation. Et nos rivages méditérranéens redisent ses légendes et ses gloires.

La Bulgarie est gouvernée par un prince issu de la race Capétienne, petit-fils de Louis-Philippe, dernier roi des Français. Si la Providence lui octroye de se faire couronner à Sainte-Sophie Empereur d'Orient, il réimplantera là-bas l'influence française qu'y introduisirent vers l'an 1200 Baudouin et ses barons.

Pierre de Serbie est élève de Saint-Cyr. En 1870, il a vaillamment lutté pour l'honneur de notre drapeau.

Je n'ignore pas que ces princes sont loin de ressembler à saint Louis. Pierre de Serbie a vu son trône éclaboussé du sang d'Alexandre et de Draga. Ferdinand de Bulgarie est passé au schisme avec son fils Boris. Mais, si éloignés qu'ils puissent être du type du Croisé d'autrefois, ces monarques ont arboré la Croix. C'est au nom de ce signe qu'ils veulent vaincre. Ils représentent pour nous la civilisation. Ils représentent un peu la France, et nous saluons en eux des amis d'aujourd'hui et de demain.

***

François Ier s'est allié aux Turcs. Mais, il n'agit ainsi que contraint et forcé. Enserrée de toutes parts par la maison d'Autriche, la France chercha des alliés de tous côtés et son roi appela le sultan, comme il eût appelé le diable.

Il donnait en ces termes les raisons de son acte à l'ambassadeur de la Sérénissime République de Venise : Marino Justiniano :

« Monsieur l'ambassadeur, je ne puis pas nier que je désire vivement *voir le Turcq très-puissant* et prêt à la guerre ; non pas pour lui, car c'est un infidèle, et nous autres sommes chrétiens, mais *pour affaiblir la puissance de l'Empereur*, pour le forcer à de grosses dépenses, et pour rassurer tous les autres gouvernements *contre un si grand ennemi.* »

Cette politique a fait son temps.

Et François Ier n'hésiterait pas aujourd'hui à changer en face d'un Sultan ami de Guillaume II le système de ses alliances.

L'intérêt de la France et celui de la Chrétienté sont d'accord. Ce nous est double motif pour souhaiter que le XVIe centenaire de l'avènement de Constantin le Grand et du triomphe du Christianisme ne s'achève pas sans que les musulmans soient chassés de la ville du premier César chrétien que leur présence odieuse souille depuis cinq siècles.

G. L...

Gazette du Nord

On annonce la mort :

A **FRIBOURG** (Suisse), de **M. l'abbé Georges Hangniéré**, missionnaire apostolique de la Sénégambie, pieusement décédé, à l'âge de 43 ans, à l'Institut des Missions de Fribourg, muni des sacrements de l'Eglise.

A **CASSEL**, à l'âge de 35 ans, de **M. Edouard Allemès**, juge au tribunal d'Hazebrouck, décédé lundi soir au domicile de son beau-père, M. Brasseur, juge de paix.

M. Allemès a succombé à une douloureuse maladie qui depuis de longs mois le tenait éloigné de ses fonctions.

Il était originaire de Dunkerque. Avant de succéder en 1910 à M. Lefebvre, comme juge titulaire à Hazebrouck, il avait été juge suppléant à Avesnes.

Les funérailles auront lieu jeudi, à dix heures du matin, en l'église de Cassel.

A **WALLERS**, de **M. Albert Delplanque**, décédé pieusement le samedi, 2 novembre, dans sa 74e année, muni des sacrements.

Le regretté défunt était le père du distingué chanoine Delplanque, professeur à l'Université catholique de Lille et inspecteur diocésain des collèges libres.

Les funérailles ont eu lieu hier matin, à Wallers au milieu d'une grande affluence de parents et amis.

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leurs familles nos chrétiennes condoléances.

Iésus, Marie, Joseph (7 ans et 7 quarant.).

On annonce les fiançailles de **Mlle Madeleine Masure**, fille de M. Eugène Masure, industriel à **TOURCOING**, et de Mme, née Van Elslande, avec **M. André Dalle**, fils de feu et de Mme Léon Dalle-Lorthiois, de **BOUSBECQUE**.

Mardi a été célébré, en l'église paroissiale de **SAINT-SAULVE**, le mariage de **M. Georges Mirou**, d'Armentières, avec **Mlle Marthe Finez**, fille de M. F. Finez, président du Comité paroissial.

M. Derycke, vicaire de Saint-Waast, à Armentières, a prononcé une délicate allocution qui remplit d'émotion la nombreuse assistance.

Pendant la messe, célébrée par M. le vice-doyen de Saint-Saulve, plusieurs morceaux ont été artistement exécutés.

On remarquait dans les stalles MM. les abbés Van de Walle et Régent, directeurs au Grand-Séminaire.

Les témoins furent, pour le marié, M. P. De Herripon et M. Joseph Mirou ; pour la mariée, M. D. Rogez et M. le docteur Van der Meersche.

ÉCHOS

DISTINCTION ECCLESIASTIQUE

M. l'abbé Coustenoble, préfet de discipline à l'Institution de Marcq-en-Barœul, vient de recevoir de Mgr l'Archevêque-Coadjuteur l'autorisation de porter le camail de vice-doyen.

LÉGION D'HONNEUR

Nous relevons dans les nominations de chevaliers de la Légion d'honneur du Ministère du Commerce, le nom de notre concitoyen, M. Paul Desombre-Desplats, administrateur de la Compagnie Electro-Mécanique du Bourget.

CHEMIN DE FER DU NORD

M. Nique, sous-chef de gare principal à Jeumont, est nommé, avec avancement, sous-chef de gare à Laon.

M. Antoine, receveur chef de la grande vitesse à Fourmies, est nommé intérimaire à Tergnier.

Le vandalisme moderne

ÉGLISES EN PÉRIL

Lorsque Maurice Barrès, quelque temps après la loi de Séparation, publia sa lettre qui dénonçait le grand péril de destruction dont les églises de France étaient menacées, on ne s'imaginait généralement pas, malgré tous les avertissements antérieurement donnés, que le danger fût si proche.

Il s'agissait alors d'une ou deux églises, de caractère historique et artistique connu, que des municipalités sectaires, criminelles voulaient démolir.

Mais on vit bientôt le mal de ruine prendre très grave tournure.

L'ÉGLISE DE MONCHEAUX

Il s'est étendu chez nous comme ailleurs.

Sans doute, la plupart des municipalités du Nord ont compris leur devoir, qui leur imposait, avec la loi, l'obligation de supporter les frais de réparations des églises attribuées aux communes.

Mais il s'en trouve dont l'indifférence, la négligence ou le sectarisme étroit ne peuvent plus être appelés que vexation à l'égard des catholiques, vandalisme et barbarie.

Nous disions, il n'y a pas longtemps, l'état déplorable de la croix de Villers-Bretonneux, de l'église et du clocher d'Hem, de Bavai, de Bruay-sur-l'Escaut.

M. François Roussel, architecte à Cambrai, membre de la Commission historique du département, nous signalait, ces jours derniers, la situation de l'église et du clocher de Moncheaux, près de Mons-en-Pévèle.

« A Moncheaux, dit-il, c'est la désolation pour l'église et le presbytère.

« Les toitures de l'église et de la flèche sont en ruines : le voligeage est découvert ; une grande partie des ardoises manque ; la pluie s'infiltre à travers les voûtes et provoquera leur chute. Le presbytère est dans le même état.

« Cette église est très belle. Ses proportions intérieures et extérieures sont bien observées, sa silhouette est très gracieuse. Elle est l'œuvre de M. Debaralle, de Cambrai.

« La ruine du monument entraînerait de graves responsabilités pour l'administration municipale.

« Espérons que ceux qui ont à charge les intérêts de la commune laisseront de côté leur esprit de sectarisme pour ne penser qu'au bien, et c'est faire le bien que de préserver de la ruine un édifice d'art national, car nos églises, depuis la plus modeste jusqu'à l'imposante cathédrale, sont dues au génie artistique de la France. Ceux qui s'en désintéressent sont coupables du crime de lèse-patrie.

« Ces édifices n'ont rien coûté à la commune, car le terrain, l'église et le presbytère sont les œuvres de personnes charitables, parmi lesquelles M. Ernest Desmoutiers, dont la statue, élevée par ses concitoyens reconnaissants, orne le Pas-Roland, en droit rendu célèbre par la conférence qui s'y tint le 18 août 1304, entre Philippe-le-Bel et les délégués des Flamands. Ce bon philanthrope est représenté dans son attitude naturelle, la main à la poche pour faire la charité, appliquant ainsi le passage de saint Paul aux Corinthiens, où cet apôtre marque si bien que toutes les vertus et les plus belles qualités du monde ne sont rien en comparaison de la charité. »

Eh bien ! ceux qui ont actuellement à charge les intérêts de la commune de Moncheaux ont tellement négligé d'entreprendre les réparations qu'exigeait l'état du clocher et de la toiture de l'église que, si cette situation se prolonge, on aura à déplorer, nous le disons après M. Roussel, la ruine complète de l'édifice.

Car nous avons voulu voir aussi l'église et le clocher de Moncheaux.

Les constatations de M. Roussel n'ont rien d'exagéré.

Sans parler du presbytère, à peine habitable, dont la cave demeure inondée, il est désolant de penser que, par le mauvais vouloir d'une municipalité, peut-être intelligente, les habitants de Moncheaux ne pourront bientôt plus, dans leur église, aller prier Dieu et lui demander son secours et ses consolations.

Les crevasses du toit laissent couler la pluie par « seaux » dans les nefs, dans la sacristie et jusque sur l'autel ! C'est dire que les ardoises ne tiennent plus à une charpente qui se consomme lentement et sûrement, et que le moindre vent les détache par douzaines.

Pas une voûte des trois nefs qui ne soit imprégnée d'une humidité qui a pénétré les murailles depuis la corniche jusqu'au sol !

Des lézardes se révèlent aux murailles ! Le salpêtre et la moisissure couvrent les statues et les boiseries ! Impossible de sonner la cloche, la corde vermoulue en est tombée et n'a pas été remplacée !

Plus une porte qui ferme et, dans les armoires de la sacristie, plus d'ornements, dont plusieurs avaient de la valeur, qui ne soient détériorés !

Tel est le lamentable état de l'église de Moncheaux, construite pour durer des siècles, et qu'il faudrait aujourd'hui, à cause de l'incurie de ceux qui en ont le soin légal, restaurer entièrement.

Si elle le voulait, l'autorité supérieure ne serait pourtant point désarmée vis à vis de pareils scandales. Pour peu qu'elle ait le souci du patrimoine religieux et artistique régional, de ce qui donne à chaque village son cachet particulier — et qu'est-ce qui le donne mieux qu'une église ? — elle ne saurait, sans faillir à sa mission, se désintéresser de situations semblables.

Nous pourrions citer d'autres exemples de ce vandalisme moderne, découvrir quelques-unes des plaies auxquelles il ne prétend point apporter remède.

Les responsables méritent d'être montrés au doigt.

Nous ne manquerons pas de le faire.

Ch. L.

Les barricades de la frontière

A **Tourcoing**, qu'on vienne de la Marlière, du Touquet, du Risquons-Tout, on se heurte, à la frontière, à des barricades: troncs d'arbres, blocs de pierre, herses, vieux chariots. Si, auprès de ces obstacles, on ne trouvait quelque douanier bon enfant, on croirait le pays en révolution. Cependant ces obstacles n'ont d'autre but que de gêner les automobilistes fraudeurs.

Le conseil municipal s'est occupé de cette question, et voici la réponse qu'a reçue M. le Maire, de M. Desbordes, directeur des douanes :

Vous avez bien voulu m'entretenir d'un vœu du Conseil Municipal de la ville de Tourcoing, relatif aux obstacles de fortune disposés par le Service des Douanes, sur les chemins aboutissant à la frontière, en vue de s'opposer aux tentatives de fraude par automobiles.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que les obstacles dont il, s'agit n'ont été placés qu'à titre tout à fait provisoire, et en attendant que des barrières fixes aient pu être installées.

Ainsi que vous le savez, le fraude par automobiles a pris dans la région du Nord un développement inquiétant. Montant des voitures d'une force exceptionnelle et lancées à toute vitesse, les fraudeurs ont maintes fois réussi à forcer les services de garde. Il était nécessaire, pour mettre un terme à leurs coupables opérations qui causent au Trésor un préjudice considérable, d'adopter des moyens de défense efficaces.

Mon Administration — vous voulez bien le reconnaître — n'a point cessé de se préoccuper de cette question ; les départements des Finances et des Travaux Publics ont mené de front leurs études et il a été décidé que des barrières fixes seraient établies sur les routes. Les types de ces barrières, qui varient suivant les chemins auxquels elles sont destinées, sont de nature à donner toute satisfaction, tant au point de vue de l'esthétique qu'au point de vue de la circulation ; les plans en ont été définitivement arrêtés et mon Administration n'attend plus, pour réaliser les travaux d'installation, que les crédits nécessaires aient été votés par le Parlement.

Je ne doute pas que ces crédits seront accordés et qu'il sera ainsi possible, dans un temps rapproché, de remplacer les barrages actuellement existants par d'autres présentant toutes les qualités désirables.

Donc, moyennant « les crédits nécessaires », nous allons être dotés de barrières parfaites au « point de vue de l'esthétique et de la circulation ». Nous demandons que ces « crédits » soient fournis par les fraudeurs que l'on réussira à capturer.

Le démantèlement de Lille

Dès sa séance de rentrée, la Chambre a inscrit à son ordre du jour la question du déclassement de Lille, sur intervention de M. Vandame.

Cette question viendra après la discussion du budget et celle de la loi de réorganisation des cadres.

Le budget sera rapidement voté, notamment à cause de l'élection présidentielle au mois de janvier.

La loi sur les cadres ne demandera que quelques séances.

On saura donc bientôt si le démantèlement de Lille se fera ou ne se fera pas.

Mouvement gréviste

AUX MINES DE NŒUX

Un mouvement gréviste qui s'est déclaré, lundi, à propos des longues coupes, à la fosse n° 2 des mines de Nœux, s'est étendu à presque toute la concession, mardi matin. Aux fosses 1, 3, 4 et 6, des absences ont été constatées dans des proportions variant de 20 à 40 pour cent.

FIN DE LA GREVE

Une entrevue a eu lieu à 5 heures entre M. Barthélemy, directeur des mines de Nœux et une délégation des grévistes.

L'entente s'est faite. La Compagnie s'est engagée à ne faire aucune pression sur les ouvriers pour faire de longues coupes. Les délégués ont promis de laisser toute liberté aux ouvriers qui voudraient faire des longues coupes.

On espère que le travail sera repris dès ce matin.

Deux ministres à Dunkerque

On annonçait mardi soir à Dunkerque que MM. Delcassé, ministre de la marine, et Millerand, ministre de la guerre, devaient arriver dans la nuit ou ce mercredi matin à Dunkerque.

Les événements d'Orient ne seraient pas, disait-on, étrangers à cette visite.

L'AVIATION

AU CHAMP D'AVIATION DE RONCHIN

Les lieutenants Germain et Martin, du centre de Douai, pilotant deux monoplans, qui avaient atterri, la semaine dernière, au champ de manœuvres de Ronchin, ont repris, mardi matin, la route de Douai, par la voie des airs. Ils sont partis à 9 heures 45.

Leur départ n'ayant pas été annoncé, il se trouvait à peine une dizaine de curieux sur le terrain.

A LA BRAYELLE

Nous avons relaté que le sergent Petit, pilotant un Bréguet, s'était envolé lundi, vers 3 heures, de Valenciennes, pour regagner son point d'attache. En effet, il est arrivé à la Brayelle une demi-heure après.

Le trajet Douai-Amiens forme le second côté du triangle que doit parcourir le pilote pour son brevet supérieur militaire. Il lui restait à effectuer le parcours Douai-Amiens mardi, dernier délai. Le mauvais temps l'a empêché de s'envoler.

Un ouvrier meurt assommé par un volant

A HAZEBROUCK

Un pénible accident s'est produit lundi après-midi, vers 3 heures 1/2, dans la scierie mécanique de M. Evrard, rue des Moulins.

Un des ouvriers, M. Georges Clep, 26 ans, qui travaillait à la scie circulaire, pour serrer les graisseurs, avait opéré le déclanchement. Mais sans attendre l'arrêt complet, il crut pouvoir passer entre les montants. Le volant qui battait encore, heurta la tête du malheureux et la broya contre un des pieds du bâti.

Quand ses camarades accourus au cri d'un témoin, voulurent le retirer, il avait déjà rendu le dernier soupir. On voyait la boîte crânienne horriblement défoncée sur tout le côté droit, la cervelle à nu. A terre une large tache de sang.

Le docteur Senellart ne put que constater le décès.

Une enquête a été faite par M. Cabridin, commissaire.

Georges Clep était âgé de 26 ans, marié et père d'un enfant. Le corps a été transporté à son domicile, estaminet du Four Anglais.

Une petite fille écrasée par une voiture

A WALLERS

Vers six heures du soir, Mme Villain envoyait sa fillette, Herménégilde, 7 ans, faire une commission. L'enfant traversait la Grande-Rue, lorsque survint, à vive allure, une voiture à deux roues attelée d'un cheval.

La pauvre petite fut renversée et projetée sur la chaussée où elle resta évanouie.

Le conducteur du véhicule ne s'arrêta point et disparut.

La victime fut relevée par Mme Danhiez et transportée chez ses parents où elle reçut les soins du docteur Olivier. Son état est grave.

On croit que l'auteur de cet accident habite Somain.

Une maison cambriolée

RUE DES VOSGES, A ROUBAIX

Les malfaiteurs surpris prennent la fuite. — Une chasse à l'homme mouvementée. — Deux arrestations. — Une bonne prise.

Les rares personnes qui, dans la soirée de lundi, passèrent soit rue de Lorraine, soit rue des Vosges, purent remarquer les étrangers allées et venues de trois individus coiffés de casquettes grises, qui rôdaient en quête d'un coup à faire. Vers 9 heures 1/2, on vit un des trois escarpes, franchir une palissade servant de clôture à un terrain vague attenant à la retorderie Lesur, et s'esquiver par la rue des Vosges. En raison de la lumière projetée par deux reverbères voisins, ils renoncèrent à opérer de ce côté et décidèrent de travailler dans le bas de la rue.

DERANGES !

Or, au numéro 17, habitent M. et Mme Gamain, instituteurs, dont la maison est contigue à un terrain vague. Tous deux se trouvaient lundi soir chez leurs voisins, M. et Mme Coubronne.

Vers 10 heures 1/4 le ménage voulut rentrer chez lui, mais Mme Gamain fut très surprise de ne pouvoir pénétrer chez elle. La serrure ne fonctionnait plus. En même temps une partie du chambranle tombait à ses pieds et du bruit parvenait de l'intérieur. Le doute n'était plus possible, des cambrioleurs se trouvaient dans la maison.

UNE CHASSE A L'HOMME

M. et Mme Gamain crièrent « Au voleur ! », et des voisins accoururent. L'un d'eux, M. Lapoirie, demeurant rue des Vosges, 9, ouvrit sa fenêtre, est aperçut trois individus escaladant un mur de clôture, se dirigeant vers la rue du Fresnoy. Il tira un coup de revolver et donna l'éveil. Quelques personnes essayèrent de couper la retraite aux fuyards.

Au même moment, M. Henri Desmettre, employé d'octroi, à Tourcoing, retournait chez lui. Il courut et arriva dans la rue du Fresnoy au moment où le cambrioleur se trouvait au haut d'une palissade.

Il brandissait un revolver. « Le premier qui bouge, crie-t-il, je le tue ». Les personnes présentes cernèrent la palissade. L'individu sauta sur la chaussée après avoir fait mine de décharger son arme, mais il ne put se relever. M. Desmettre l'empêcha de se servir de son revolver et le remit aux agents Baugnies et Hespel qui étaient accourus.

L'HOMME QUI FAIT LE MORT

Restait à trouver le deuxième individu qui, après que M. Lapoirie eut déchargé son revolver dans la direction des fuyards, s'était blotti dans le jardin. Courageusement M. Desmettre entra dans la maison de M. Gamain et se mit à sa recherche. Revolver au poing il se dirigea dans le jardin, aperçut le malfaiteur dans un coin, faisant le mort. Il l'appréhenda et le remit aux agents qui conduisirent les deux malfaiteurs au poste de la rue Saint-Vincent, escortés par les personnes accourues rue des Vosges, au bruit des détonations.

M. et Mme Gamain inspectèrent rapidement leur maison. Tous les meubles du salon avaient été fouillés et leur contenu gisait pêle-mêle sur le parquet. Dans la cuisine les cambrioleurs s'étaient appropriés un trousseau de clefs et de la monnaie. Pour pénétrer dans l'intérieur, ils avaient fait sur la porte diverses pesées à l'aide d'une pince. Celle-ci n'a pu être retrouvée ; il est probable que le troisième complice qui n'a pu prévenir l'arrivée inopinée de M. et Mme Gamain, l'aura emportée.

UNE BONNE CAPTURE

Aussitôt informé, M. Guiraud, commissaire, procéda aux constatations d'usage. Après un interrogatoire sommaire des cambrioleurs, il put se convaincre que la prise était bonne.

Il se trouvait en présence de deux individus signalés à la police comme faisant partie de la bande qui l'été dernier, tant à Roubaix qu'à Tourcoing, pénétraient dans les maisons inhabitées, les saccageaient et signaient leur passage : La bande à Fifi Volard.

L'individu appréhendé rue du Fresnoy, n'était autre qu'Arthur Rooseboom, 29 ans, déclardeur, demeurant rue Magenta, à Roubaix. Dans sa chute il s'est fait une entorse au pied gauche. Il a nié être l'auteur du cambriolage commis chez M. Gamain. Il a déclaré qu'au moment où il franchissait la palissade, il allait voler des lapins. Au surplus, il ne connaît pas son compagnon, un nommé Jules Lambrecq, 28 ans, demeurant à Tourcoing, rue des Cinq-Voies. Ce dernier nie également toute participation au cambriolage. Il dormait dans le terrain vague lorsqu'on est venu l'appréhender. Il était ivre et ne se souvient plus de rien.

Rooseboom a été trouvé porteur d'un revolver à percussion centrale du calibre de 8 millimètres, chargé de trois balles. Tous deux avaient sur eux la modique somme dérobée chez M. Gamain.

Ils ont été, mardi à midi, déférés au parquet. Ils sont alliés rejoindre les Vermassen, les Lagache, en compagnie desquels ils ont dû, au cours de l'été, commettre les cambriolages que nous avons relatés.

Rooseboom n'a pas subi moins de treize condamnations pour vols et attaques nocturnes. Lambrecq n'a jamais été condamné.

ESSENCE POUR AUTO

Moteurine

fait donner au moteur son rendement maximum

089-5

LILLE

Trois personnes mordues

PAR UN CHIEN ENRAGÉ

Le 29 octobre dernier, André Hassequin, 2 ans, jouait avec le chien de Mme Gabrielle Milliez, 47 ans, ménagère, rue du Bazinghien, cour Crépy, 15. Il fut mordu par l'animal à la main droite.

Une voisine, attirée par les cris de l'enfant, accourut ; elle fut, elle aussi, mordue à l'index de la main droite.

Après avoir été mordue elle-même, Mme Milliez se décida à faire examiner son chien par un vétérinaire. Celui-ci estima que l'animal était enragé et le fit abattre.

Deux chiens et deux chats, victimes des morsures de la bête enragée, ont été abattus. La police recherche un chien mouton noir, qui, le 29 octobre dernier, fut atteint par les crocs du chien de Mme Milliez.

Toutes les personnes mordues devront suivre le traitement antirabique de l'Institut Pasteur.

Incendie rue d'Arras

Mardi soir, vers 10 heures, un incendie a détruit les ateliers de confiserie de M. Beuque, rue d'Arras, 169.

Il y a environ un an que M. Beuque est venu s'installer en cet endroit. Sa maison d'habitation donne sur la rue d'Arras, tandis que les ateliers ont vue sur la cour Gisclon, occupée par une soixantaine de ménages. La première maison de cette cour, qui est adossée aux ateliers de confiserie, est celle de Mme Marchand, une bonne vieille de 63 ans.

Ce furent des voisins, dont MM. Rosebeck et Desse, qui les premiers donnèrent l'alarme. Les flammes éclairaient les ateliers et déjà perçaient la toiture.

On s'empressa aussitôt d'aller éveiller M. Beuque ; celui-ci venait de rentrer avec sa voiture d'une tournée de livraison qu'il avait faite en ville. Mme Beuque, qui est atteinte d'une légère surdité, fut réveillée en sursaut, ainsi qu'un locataire, M. Leclercq, et courut se réfugier dans une maison voisine.

Du côté de la cour Gisclon l'émoi était vif. Tous les habitants furent rapidement sur pied prêts à déménager leur mobilier si l'incendie venait à atteindre leurs maisons. A demi-vêtue, Mme Marchand, âgée de 63 ans, descendit plus morte que vive, de sa chambre et reçut aussitôt la meilleure hospitalité chez Mme Chevard.

Les pompiers ne se firent pas attendre. Ceux de la rue de Fontenoy, puis ceux de Malus, avec MM. Crombez, Pathyn, capitaines, Duclerc-Mortier et Dufoy, lieutenants, arrivèrent à 10 h. 1/4 et mirent rapidement plusieurs lances en batterie, une dans l'intérieur de la maison, une autre dans la cour Gisclon, et une troisième au

Cours des Marchés à terme en laines, cotons et cafés, du [illegible] novembre 1912

MOIS	Roubaix-Tourcoing T.D. COTE précéd.	COTE 11 h. 30 Roub.	COTE 4 h. 30 Tourc.	OFFRES achet.	OFFRES vend.
Novembre	5 92 1/2	—	—	5 97 1/2	6 00
Décembre	5 92 1/2	5 95	5 97 1/2	5 95	5 97 1/2
Janvier	5 92 1/2	5 92 1/2	5 95	5 95	5 97 1/2
Février	5 92 1/2	—	—	—	5 95
Mars	5 90	—	5 92 1/2	5 92 1/2	5 95
Avril	5 90	—	—	—	—
Mai	5 90	—	—	—	—
Juin	5 87 1/2	—	5 90	—	5 92 1/2
Juillet	5 87 1/2	—	5 90	5 90	5 92 1/2
Août	5 87 1/2	—	—	5 90	—
Septembre	5 85	—	—	—	5 90
Octobre	—	—	—	—	—
Ventes	115.000 k.				
Tendance					

MOIS	Anvers T.à. COTE de 11 h. 30 précéd	jour	soir	Le Havre Laines Mérinos COTE 10 h. précéd	jour	soir
Novembre	5 70	5 70	5 70	177	177	177
Décembre	5 70	5 745	5 725	177	177	177
Janvier	5 725	5 745	5 725	177	177	177
Février	5 725	5 725	5 725	180	180	180
Mars	5 75	5 75	5 75	180	180	180
Avril	5 75	5 75	5 75	180	180	180
Mai	5 75	5 75	5 75	180	180	180
Juin	5 75	5 75	5 75	180	180	180
Juillet	5 75	5 75	5 75	180	180	180
Août	5 75	5 75	5 75	180	180	180
Septembre	5 725	5 725	5 725	—	—	—
Octobre						
Ventes	145.000	75000	—	—	—	—
Tendance	Soutenue			Calme		

MOIS	Le Havre COTONS précéd	jour	soir	Le Havre CAFÉS précéd	jour	soir
Novembre	79 25	79 50	78 87	88	87 50	87 75
Décembre	78 25	78 75	78 12	88	87 50	87 75
Janvier	77 75	78 37	77 87	87 75	87 25	87
Février	77 75	78 37	77 87	87 50	87	86 75
Mars	77 75	78 12	77 62	86 75	86 25	86
Avril	77 75	78 12	77 62	86 75	86 25	86
Mai	77 62	77 75	77 25	86 75	86 25	86
Juin	77 37	77 50	77	86 75	86 25	86
Juillet	77 37	77 62	77	86 75	86 25	86
Août	77 12	77 37	76 75	86 75	86 25	86
Septembre	76 62	76 50	76 87	86 75	86 25	86
Octobre	76	76 87	76 25	— —	— —	— —
Ventes	19100	1500	12000	18000	4000	12000
Tendance	Soutenue			Calme		

MOIS	New Orléans COTONS précéd	jour	New-York COTONS précéd	jour	New-York CAFÉS précéd	jour
Novembre	11 14	11 80	11 07	10 30	— —	14 08
Décembre	11 05	11 84	11 32	10 52	14 02	14
Janvier	11 07	11 84	11 38	11 59	13 93	13 90
Février	11 00	11 86	11 47	11 63	13 85	13 85
Mars	10 95	12 03	11 57	11 78	14 15	14 12
Avril	10 67	12 03	— —	— —	14 18	14 17
Mai	10 76	12 14	11 58	11 82	14 22	14 21
Juin	10 78	12 16	11 60	11 84	14 23	14 21
Juillet	10 86	12 25	11 63	11 87	14 25	14 22
Août	— —	— —	11 55	11 82	14 26	14 24
Septembre	— —	— —	11 33	11 50	14 26	14 26
Octobre	— —	— —	10 16	11 45	14 26	14 26

LIVERPOOL MOIS	COTONS Cours de clôt. précéd	jour
Courant	6 50,5	6 47,5
Nov.-Déc.	6 39	6 35
Déc.-Janv.	6 38,5	6 34,5
Janv.-Fév.	6 38,5	6 34,5
Fév.-Mars	6 39	6 35
Mars-Avril	6 39	6 35
Avril-Mai	6 39,5	6 35,5
Mai-Juin	6 40	6 36
Juin-Juillet	6 39,5	6 35,5
Juillet-Août	6 38	6 24
Août-Sept.	6 29	6 25
Sept.-Oct.	—	—
Oct.-Nov.	—	—
Disponib.	Ventes 10000 b.	
Tendance	Calme	

DERNIERS TELEGRAMMES

New-York. — Cotons. — Recettes probables Néant.

Mois	Précéd.	1re av.	2e av.	3e av.
Décembre	11,52	.....	.....	.....
Janvier	11,59	.....	Fermé	.....
Mars	11,78	.....	.....	.....
Mai	11,82	.....	.....	.....
Juillet	11,87	.....	.....	.....

Roubaix-Tourcoing. — LAINES. — Affaires traitées à la corbeille :

Matin. — 10.000 k. à 5,95, Décembre. — 5.000 k. à 5,92 ½, Janvier. — 5.000 k. à 5,95, id. Total : 20.000 k.

Soir. — 15,000 k. à 5,95, Décembre. — 20.000 k. à 5,97 ½, id. — 15.000 k. à 5,95, Janvier. — 5.000 k. à 5,92 ½, Mars. — 15.000 k. à 5,90, Juin. — 15.000 k. à 5,90, Juillet. — Echange : 5.000 k., Novembre s/ Février, écart 0,05 c.

Total : 95.000 k.